

LE PEUPLE COURRIER

CAHIER B

Mercredi 21 mars 1984

Serge Jourdain d.d.
Denturologiste



C.L.S.C.
St-Pamphile, Comté L'Islet
Tél.: 356-5284

Location d'autos
Budget
de Montmagny
248-8951

Les appels d'offre seront lancés pour le cours d'eau

Morin à La Durantaye

(P.B.) Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec vient d'annoncer qu'il prendra à sa charge le cours d'eau Morin dans les municipalités de St-Raphaël paroisse et La Durantaye.

Le service de l'hydraulique agricole devrait lancer bientôt les appels d'offre pour l'exécution des travaux sur une distance de 3,4 kilomètres.

Ces travaux permettront d'améliorer le

terrain pour neuf producteurs agricoles de la région. On estime que le creusage et l'extraction de roc nécessitera des déboursés d'environ 50 000 \$.

Cette demande des

municipalités de La Durantaye et St-Raphaël paroisse, approuvée par la M.R.C. de Bellechasse, a donc reçu une réponse favorable du ministère, et les travaux devraient se faire au cours de l'été.

Un comité d'embellissement se met à l'oeuvre à St-Michel

(P.B.) Profitant de cette vague de fierté nationale qui déferlera sur Québec, à l'occasion des Fêtes maritimes 1984-1985, un comité d'embellissement, sous la présidence de M. Guy Breton, consacra toutes ses énergies à l'aménagement paysager des abords du fleuve, à la hauteur du quai de St-Michel.

Le Conseil municipal et la Société d'aménagement et de développement de l'Anse de St-Michel voient d'un très bon oeil cette initiative d'un groupe de citoyens, intéressés à mettre en valeur ce site tout à fait exceptionnel sur les abords du fleuve.

En plus de participer pour une première année au concours "villes et villages fleuris", le comité d'embellissement a déjà en tête un plan d'aménagement paysager pour le secteur de la halte nautique et du parc municipal.

Une demande de subvention de 6 000 \$ a déjà été adressée au ministère de l'agriculture pour concrétiser ce projet dès l'été prochain. Il est d'ores et déjà question de planter des arbustes à fleur, d'arrangements floraux, d'un sentier de promenade et enfin de l'ajout de tables de pique-nique dans le parc municipal. Et suivant les recommandations du Conseil, d'apporter une attention spéciale aux entrées du village.

Le comité d'embellissement espère bien compter aussi sur l'appui d'organismes locaux pour soutenir financièrement sa cause. On parle aussi d'une soirée sociale et d'une vente de macarons pour amasser des fonds.

Rappelons en terminant que ce comité comprend aussi à l'exécutif Mme Jeanine Bélanger, à la vice-présidence, Danielle Masson, au secrétariat, Henriette et Gilles Pouliot, Huguette Gonthier, Marguerite Therrien, Lorraine Bilodeau, Béatrice Bilodeau, Germaine

Martineau, Réal Vallières complète le bureau de direction. Gagnon et Paul

l'eau, c'est l'temps d'en traiter!

Une eau propre est belle à voir, bonne à boire et essentielle à la santé.

Assainir l'eau, c'est améliorer notre qualité de vie.

Le Programme d'assainissement des eaux, mis sur pied par le gouvernement du Québec, permettra de retrouver l'usage de nos lacs et de nos rivières. Grâce au plan de relance, il connaît un nouvel élan.

Des primes à la dépollution

- Les municipalités (à l'exception des communautés urbaines) qui réaliseront des travaux d'épuration avant avril 1986 verront leur facture réduite grâce à une participation du gouvernement pouvant atteindre 90 pour cent des coûts d'investissements.
- Les municipalités bénéficieront de réductions des tarifs d'électricité pour l'exploitation des installations de dépollution: elles pourront ainsi économiser jusqu'à 55 pour cent des coûts d'énergie.

Un outil économique

Toutes les régions du Québec peuvent profiter des retombées du Programme d'assainissement des eaux.

- Plus de 6 milliards \$ d'investissements prévus, dont 4,7 milliards \$ pour l'assainissement urbain.
- 1,25 milliard \$ déjà dépensé dans les municipalités et les industries.
- Des dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs clés de l'économie: génie-conseil, industrie manufacturière, construction.

L'eau, c'est notre richesse. Il faut la protéger. Il faut y voir maintenant pour continuer d'en boire.

Avec l'assainissement des eaux, on s'emploie à la relance.

Ministère de l'Environnement

Québec



LE CARNAVAL ST-PIE X: UN SUCCÈS. — Durant notre carnaval, nous avons vécu dans une atmosphère de joie et de participation. Pendant la période pré-carnavalesque, chaque étudiant de l'école se devait d'accumuler le plus de jetons possible afin d'augmenter ses chances d'être élu "duc" ou "duchesse" de sa classe. Ainsi chaque effort était récompensé. Voici les heureux élus des duchés suivants: Duché des Gens actifs: Caroline Collin et Michael Folgueras, Duché des Ecurieuls: Josianne Fortin et Jérôme Couture, Duché des Sportifs: Patrick Cloutier et Stéphanie - Brigitte Caron, Duché aux Glaçons d'argent: Isabelle Robin et André Morin, Duché Flocons de Neige: Jérôme Normand et Marie-Hélène Morneau, Duché Les Lutins du sourire: Serge Bernier et Annie Bouffard, Duché des Finissants: Pascal Chouinard et France Morisset et Duché de la Fantaisie: Manon Demers et Dave Mainville. Le choix du roi et de la reine s'est fait comme ceci. Chaque représentant des duchés avait dans un baril, 5 capsules ou apparaissaient leur nom et celui du duché représente. Le premier et la première dont les cinq capsules étaient sorties du baril furent choisis Reine et Roi du Carnaval. Bravo aux élus! Stéphanie-Brigitte Caron et André Morin. Nous remercions tout particulièrement ceux qui ont collaboré à la réussite de ce carnaval. Grâce à eux, nous avons pu jouir de nombreuses activités sportives et culturelles. Nous espérons que l'an prochain, ce carnaval se reproduira pour le plaisir de tout.
Peggy Jeffrey, Président du Conseil Etudiant

Programme "Equerre"

Québec subventionnera jusqu'à 2 700\$ pour une unifamiliale

(P.B.) Le gouvernement du Québec vient tout juste de mettre de l'avant un nouveau programme d'aide à la rénovation résidentielle, Equerre, qui subventionnera les travaux des propriétaires-occupants de logements, jusqu'à 30% du coût des travaux reconnus.

Ce programme d'encouragement québécois à la restauration résidentielle devrait permettre la restauration de 20 000 logements, construits avant le 1er janvier 1970, et nécessitant des travaux de réparation, au cours de l'année '84.

Le budget de 32 M \$, mis à la disposition des rénovateurs, est cependant sur le principe des premiers arrivés/premiers servis, tient à préciser le député Lachance à ses commettants du comté de Bellechasse. Sur une base quinquennale, Equerre générerait 2 000 emplois et injecterait 1,5 milliard à 1,75 milliard dans l'économie pour la rénovation de 100 000 logements. Les types d'habitation admis vont de la maison unifamiliale, incluant le logement en copropriété jusqu'au bâtiment à cinq logements. Il offre à ces propriétaires une subvention non imposable pouvant atteindre 2 700 \$ par logement sans considération du revenu du propriétaire.

Un montant de déductible de 1 000 \$ par bâtiment sera cependant appliqué

avant que les dépenses de rénovation soient acceptées par la S.H.Q., qui, incidemment, doit les approuver préalablement.

D'autre part, une maison unifamiliale ne pourra être évaluée à plus de 60 000 \$, à plus de 70 000 \$ pour un duplex, à plus de 80 000 \$ pour un triplex, à plus de 90 000 \$ pour un quadruplex, et à plus de 100 000 \$ pour un quintuplex.

Les travaux admissibles devront porter sur des murs, fondations, fenêtres, toiture, isolation etc. Par exemple, réparation ou rem-

placement de fondations, de balcons, de galeries, de cheminées, de toits, d'installations électriques, de systèmes d'aération, pose de fenêtre munies d'un double vitrage.

L'administration du programme Equerre, confiée à la S.H.Q. est déjà fonctionnelle. Les propriétaires intéressés peuvent communiquer au no. 1-800-463-4315 (sans frais), ou se procurer la documentation chez les bureaux de Communication-Québec, et chez les principaux quincailliers et marchands de matériaux de construction.

Subvention de 7 640\$ à "Les Ateliers de L'Islet"

Dans le cadre du programme "Art et Innovation" du Ministère des Affaires Culturelles le député de Montmagny-L'Islet, Monsieur Jacques Leblanc, annonce que le ministre Clément Richard accorde 7 640,00\$ au "Ateliers de L'Islet" à St-Jean Port-Joli dans la circonscription électorale de Montmagny-L'Islet.

Par cette contribution, le Ministère des Affaires Culturelles entend stimuler et

soutenir l'innovation dans les arts et les lettres et, de ce fait, créer des liens entre le

domaine de la recherche en art et celui de la recherche scientifique.

Aider ceux qui sont sans travail...

UNE RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La reprise économique est amorcée et la grande priorité du gouvernement du Canada est la mise en place de programmes efficaces de création d'emplois, auxquels tous les groupes de la société se doivent de participer.

Et c'est le devoir du gouvernement du Canada d'assurer, par l'assurance-chômage, une aide financière à tous ceux qui sont encore sans travail et traversent un moment difficile dans leur vie.

1 Les prestations ordinaires

Elles sont, en général, versées aux personnes qui ont:

- cessé de recevoir une rémunération, et
- accumulé entre 10 et 14 semaines d'emploi assurable au cours des 52 dernières semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «Vous avez droit aux prestations?»

2 Les prestations en cas de maladie

Toute personne qui s'absente de son travail pour raison de maladie ou blessure peut y avoir droit pendant un maximum de 15 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La maladie vous empêche de travailler?»

3 Les prestations en cas de maternité ou d'adoption

Pour y avoir droit, vous devez avoir accumulé 20 semaines d'emploi assurable au cours des dernières 52 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La famille s'agrandit».

4 Les prestations aux personnes atteignant l'âge de 65 ans

Lorsque vous atteignez 65 ans, vous avez droit à une prestation spéciale. Il faut que vous ayez occupé un emploi assurable pendant au moins 20 semaines et vous n'êtes pas tenu d'avoir arrêté de travailler.

Voyez tous les détails dans la brochure «À l'âge de 65 ans».

Tomber du jour au lendemain sans travail, ça peut arriver à tout le monde. Le gouvernement du Canada est là pour vous aider durant ce moment difficile. Envoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Emploi et Immigration Canada
John Roberts
Ministre

Employment and Immigration Canada
John Roberts
Minister

Votre nouveau bébé... un trésor précieux

Bien sûr. Mais votre bébé demeurera-t-il toujours "quelqu'un de spécial"?

Tout dépendra des mesures que vous prendrez pour sauvegarder son avenir... vous assurer, par exemple, qu'il y aura toujours de l'argent disponible pour qu'il puisse poursuivre ses études.

C'est ici que jentre en scène. Je puis vous montrer comment sauvegarder l'avenir de votre enfant au moyen d'un programme d'assurance de La Métropolitaine soigneusement planifié. Navez-vous pas une obligation envers cet enfant que vous désirez voir un jour atteindre l'âge d'homme?



Jean Boucher
9 de Gaspé est
St-Jean Port-Joli
598-3120



La Métropolitaine
Ou l'avenir, c'est tout de suite



Je me renseigne.

Retournez le coupon à:
Publications Canada
Case postale 1986
Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 6G6

Cochez les documents que vous désirez recevoir.

- Vous avez droit aux prestations? La famille s'agrandit.
- La maladie vous empêche de travailler? À l'âge de 65 ans

En lettres carrées S.V.P. en français en anglais

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

82-AC-1

Canada

Pensionnés de la Sécurité de la vieillesse

c'est le temps de renouveler.

C'est le temps de renouveler votre demande de Supplément de revenu garanti ou d'Allocation au conjoint afin de continuer à le recevoir après le 31 mars 1984.

Nous désirons vous aider— pour tout renseignement communiquer avec nous à:

QUÉBEC
15, rue Henderson,
C.P. 1816,
Québec,
G1K 7L5
Tél.: (418) 694-3332

Santé et Bien-être social / Health and Welfare Canada / Monique Bégin / Minister

Programmes de la sécurité du revenu / Income Security Programs

Canada



For-Aide fonctionne grâce à ces gens, de gauche à droite, Maurice Leblanc, chercheur, Pierre Fontaine, directeur du projet, Gaston Cloutier, représentant de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul, Jean-Noël Couillard, technologiste forestier, Claude Doyon, travailleur communautaire au CLSC Montmagny-Sud et Raymond Gagnon, représentant de la Chambre de Commerce locale également.

[D.G. Peuple-Courrier]

La forêt de Montmagny-Sud, au coeur d'un programme expérimental

Par Diane Gendron

La région de Montmagny-Sud est en effervescence sur le plan du secteur forestier, et ce grâce aux initiatives locales regroupées sous une idéologie de concertation prônée par Action-Forêt.

L'un des outils de ce mouvement, For-Aide, s'introduit comme un moyen de permettre la remise en valeur d'une forêt passablement endommagée par la sur-exploitation et le passage de la tordeuse.

Ce triste état de chose ne vient pas d'hier. La colonisation, l'exploitation intensive des grosses compagnies et la place que la forêt occupait à titre de principale source de subsistance à côté d'une agriculture quasi-impossible, expliquent l'étrange tradition d'exploitation non-planifiée et les problèmes qu'elle provoque.

Comme la forêt, dans la M.R.C. de Montmagny du moins, est de propriété privée à 75 pour 100, c'est auprès des propriétaires de lots boisés et des travailleurs forestiers que le projet expérimental For-Aide entend centrer ses interventions pour favoriser la relance de l'industrie forestière. Rappelons-nous que la forêt constitue l'épine dorsale de l'activité économique dans nos hauts de comtés. A preuve, 1000 emplois directs et indirects (coupe, sciage, transport) sont reliés au secteur du bois dans Montmagny-L'Islet.

Autres moyens
Action-Forêt mijote d'autres projets qu'elle entend réaliser à condition d'obtenir de l'aide gouvernementale. Ainsi, on a adressé une demande de subvention au fédéral, dans le cadre du programme Environnement 2000, pour aider

à la mise en valeur des boisés privés. D'Ottawa, on espère également toucher un octroi pour aider à récupérer le bois non-rentable attaqué par la tordeuse. Enfin, Action Forêt tentera de profiter du programme provincial de reboisement pour implanter une pépinière

dans la région.

Par ailleurs, d'autres expériences sont en cours pour rentabiliser au maximum notre forêt, entre autres les bûches auto-agglomérées, à Notre-Dame du Rosaire ainsi que les huiles essentielles et les amateurs du bois de chauffage, à St-Fabien.

For-Aide

Un service d'information avant tout

Par Diane Gendron

Le projet For-Aide, qui s'échelonne sur 40 semaines de février à novembre, a pour but de mettre sur pied un service d'information gratuit en milieu forestier à l'intention des propriétaires de lots boisés et des travailleurs forestiers du sud du comté de Montmagny.

Les thèmes abordés touchent notamment l'aménagement des forêts de Montmagny-Sud, les services dispensés aux propriétaires forestiers par les gouvernements, l'Office des producteurs de bois et les autres intervenants, la législation forestière, la sécurité en forêt, la mise en marché du bois et des autres produits de la forêt et autant d'autres sujets proposés par les intéressés.

L'équipe

Déjà au travail dans son local situé au complexe municipal, à St-Paul, l'équipe se compose de trois hommes. Pierre Fontaine, ingénieur forestier, assume la direction du projet, entouré de Jean-Noël Couillard, technologiste forestier et Maurice Leblanc, chercheur. L'initiative, qui s'alimente d'une enveloppe fédérale de 39 000\$, est parrainée par la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul.

"Le Courrier de la forêt"

Un courrier nouveau genre fera son apparition, non pas pour régler les problèmes de coeur, mais pour répondre aux besoins d'informations des gens sur tout ce qui concerne la

forêt. "Le Courrier de la forêt" prend la forme d'un formulaire laissé dans des endroits publics, sur lequel la personne identifie ses besoins d'informations sur les sujets de son choix, en ayant soin de préciser ses moyens préférés pour obtenir ces renseignements. Ramassés une fois la semaine, ces petits papiers permettront de répondre véritablement aux attentes des gens concernés, d'affirmer M. Fontaine.

Parmi les moyens retenus pour acheminer l'information, l'équipe a imaginé les séances d'informations conventionnelles, l'envoi de la documentation écrite, des démonstrations sur le terrain et des visites individuelles (conseils techniques et inventaire forestier). Au tableau des activités prévisibles figurent également la création d'une banque d'information et la publication d'un bulletin d'information.

En résumé, For-Aide veut donner le coup de pouce nécessaire aux propriétaires et travailleurs forestiers pour repartir la roue et recommencer à cultiver la forêt, dans un souci de rentabilité. On espère ainsi à long terme, avec d'autres projets, réduire la dépendance économique de la région

envers le Maine, en ce qui a trait notamment à l'industrie du bois de sciage et à l'industrie manufacturière.

Affaires municipales Québec

Vous désirez porter plainte concernant votre évaluation? Alors, lisez attentivement ceci:

- La procédure pour déposer une plainte au **Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec** est changée;
- Vous devez, maintenant, sous peine de rejet de votre plainte:
 1. Vous rendre à un greffe des petites créances de la Cour provinciale;
 2. Remplir un formulaire obligatoire que vous pourrez vous procurer sur les lieux;
 3. Déposer avec le formulaire, en monnaie légale, chèque visé ou mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement visé tiré sur une caisse d'épargne et de crédit, à l'ordre du ministre des Finances, la somme prescrite ci-contre.

NOTEZ BIEN:

- L'échéance pour porter plainte est encore le 30 avril, à moins d'exception (consultez votre compte de taxes).
- En vous rendant au greffe des petites créances, apportez votre compte de taxes ou votre avis d'évaluation: il vous servira à remplir le formulaire.

La somme à déposer avec votre plainte est la suivante:

Au rôle d'évaluation foncière:

- Si l'immeuble est évalué à moins de 250 000 \$ 20 \$
- Si l'immeuble est évalué entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$ 50 \$
- Si l'immeuble est évalué à 1 000 000 \$ ou plus 100 \$

Au rôle de la valeur locative (taxe d'affaires):

- Si le local est évalué à moins de 25 000 \$ 20 \$
- Si le local est évalué à 25 000 \$ ou plus 50 \$

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au Bureau de révision de l'évaluation foncière:

- Montréal (514) 873-4083
- Québec (418) 643-3355

Québec

DE VOTRE MARCHAND
Jean-Guy Chenard Inc.
Materiaux de construction
Quincaillerie
St-Roch des Aulnaies
354-7738 354-2396

Résultats

| | | | | | |
|----------------|-------------------|-----------------|----------|--------------|-------|
| Prochain | | GROS LOT | | 412 000,00\$ | |
| 6/36 | 10 14 19 24 28 31 | 15 | | | |
| 6/6 | 0 | 207 862,00 \$ | MISE-TÔT | | |
| 5/6+ | 2 | 62 358,50 \$ | 5 | 8 | 20 23 |
| 5/6 | 191 | 979,40 \$ | GAGNANTS | | |
| 4/6 | 7 386 | 70,30 \$ | 445 | | |
| Ventes totales | | 2 269 398,00 \$ | | | |

| | | | | | |
|--------------|----------|---------|-------|-----------|--|
| Date 18/3/84 | | 502581 | | 50 000\$ | |
| 02581 | 5 000\$ | 581 | 50\$ | | |
| 2581 | 250\$ | 81 | 5\$ | | |
| Date 18/3/84 | | 4173221 | | 500 000\$ | |
| 173221 | 50 000\$ | 3221 | 100\$ | | |
| 73221 | 1 000\$ | 221 | 25\$ | | |
| | | 21 | 10\$ | | |

MAINTENANT

LES PRIX DE SUPER CARNAVAL SONT ENCORE PLUS BAS POUR UNE FOULE D'ARTICLES.

EN VOICI DES EXEMPLES



des produits d'épicerie de marques connues

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE

| | |
|--|-------------|
| DÉTERGENT À LESSIVE Tide Format 6 litres | 3.39 |
| KETCHUP HEINZ Bout. 750 ml | 1.75 |
| COUCHES PAMPERS Bte de 40 ou 60 | 9.69 |
| CAFÉ INSTANTANÉ Maxwell House Bocal 10 oz | 4.75 |
| JUS DE TOMATES Heinz Bte 48 oz liq. | .95 |
| JUS DE POMMES St-Hilaire Bte 48 oz liq. | .95 |
| HUILE VÉGÉTALE Primo Bout. 1 litre | 1.59 |
| RÉCURANT EN POUDRE Comet Cont. 600 g | .93 |

| | |
|---|-------------|
| PAPIER HYGIÉNIQUE Velour 4 roul. | 1.29 |
| SAUCE CHILI Heinz Bout. 455 ml | 1.69 |
| SOUPE HABITANT Saveurs variées Bte 28 oz | .89 |
| RIZ MINUTE Bte 700 g | 2.29 |
| CRISTAUX TANG À l'orange 4 env. de 92 g | 1.59 |
| SAUMON ROSE Navy Bte 7 3/4 oz | .99 |
| CRÈME À FOUETTER 35%, Laval Cont. 500 g | 1.59 |
| SEL DE TABLE Sifto Bte 1 kg | .53 |
| MIRACLE WHIP Sauce à salade, Kraft Bocal 1 litre | 2.29 |

PETITS POIS
Le sieur
Bte 10 oz

.69

des viandes de qualité

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE

| | | |
|---|---------------|--------------------------|
| POULET FRAIS Catégorie « A » 2 à 3 lb | .97/lb | 2¹⁴/kg |
| DINDES SURGELÉES Catégorie « Utilité » 8 à 10 lb | .98/lb | 2¹⁶/kg |
| BOEUF HACHÉ ORDINAIRE | .98/lb | 2¹⁶/kg |

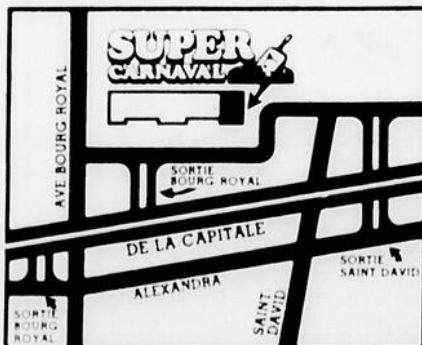
des fruits et légumes beaux et frais

CHAQUE JOUR, CHAQUE SEMAINE

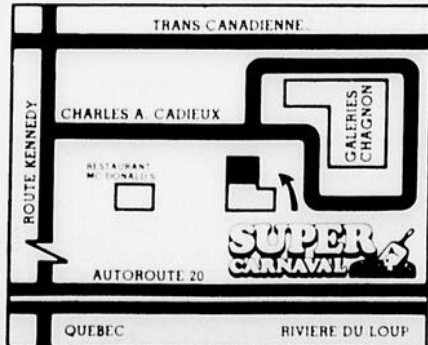
| | |
|---|-----------------------------|
| FRAISES Produit Califormie Canada No 1 Contenant 1 chopine | .79/ch |
| GROSSES BANANES IMPORTÉES | .25/lb .55/kg |

Les prix de Super Carnaval, tels qu'ils apparaissent ici, ne sont pas des prix spéciaux. Vous pouvez en bénéficier tous les jours. Ils seront maintenus tant que nos sources d'approvisionnement nous le permettront. Pas de vente aux commerçants.

BEAUPORT: Carrefour Beauport



LÉVIS: Place Carnaval
20, Charles A. Cadieux



* Votre marché chez Super Carnaval vous permet d'économiser jusqu'à 30% par rapport aux prix réguliers des supermarchés. L'économie réalisée peut être supérieure ou moindre selon vos habitudes de consommation.

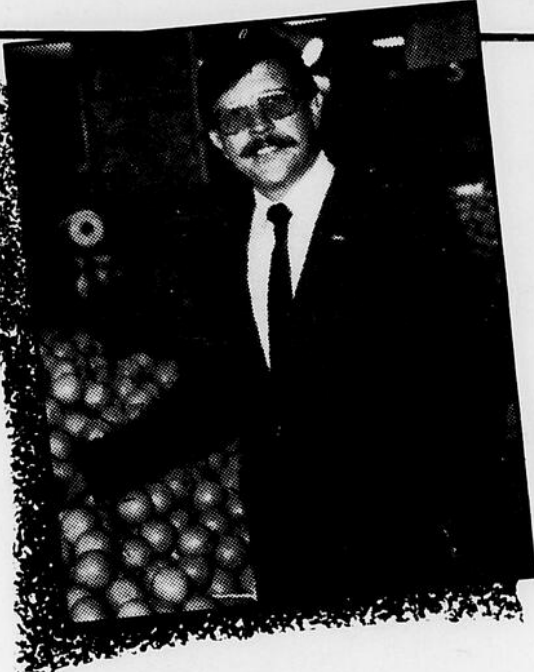
HEURES D'OUVERTURE: Lundi au mercredi 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi 8h30 à 21h00, samedi 8h30 à 17h00

SACS GRATUITS...UNE ÉCONOMIE ADDITIONNELLE



... QUELQUE SOIT LE JOUR, L'ÉCONOMIE EST LÀ.

ENTRE LES CONSOMMATEURS ET SUPER CARNAVAL C'EST UNE QUESTION DE RESPECT



Monsieur Michel Robin
président-directeur général, La Ferme Carnaval Inc.,
3333 Clemenceau, Beauport.

Depuis quelques semaines, et particulièrement au cours des jours qui ont suivi la tenue, à Québec, du congrès de l'Association des Grossistes en Alimentation, les médias d'information ont largement fait état de ce que l'on appelle désormais « le phénomène Super Carnaval ». Le Soleil, dans un article qu'il publiait le mardi 7 février dernier, coiffé du titre « Super Carnaval dérange », faisait état des craintes que nous suscitions chez les quatre grands de l'alimentation au Québec. Comme vous avez pu le constater depuis, nos concurrents ont essayé d'adopter une approche similaire à la nôtre pour véhiculer leur publicité: témoignages de consommateurs et marchés comparatifs.

Nous aurions pu juger le procédé de bonne guerre. Un aspect nous en empêche, c'est l'angle sous lequel ces annonces comparatives sont présentées, angle qui nous laisse perplexes quant au degré de similitude des méthodes de comparaison que respectivement nous utilisons. Pour cette raison, et afin que vous puissiez continuer de placer votre confiance en nous, nous avons cru bon de vous souligner encore une fois ce qui différencie Super Carnaval des autres marchés d'alimentation.

UN RESPECT RÉCIPROQUE ENTRE LES CONSOMMATEURS ET NOUS

Depuis le 12 janvier 1983, date d'ouverture de Super Carnaval à Beauport, nous sommes toujours restés à l'écoute des désirs et des besoins des consommateurs. Mme Louise Guérin, de la 3e Avenue à Québec, fut la première d'un groupe de 15 personnes dont nous avons recueilli les impressions lors de la journée d'ouverture. Son enthousiasme, partagé par les autres personnes interviewées, était tel que nous décidions de nous servir d'extraits de son témoignage dans notre publicité à la radio et dans les journaux.

D'autres entrevues, réalisées dans les jours subséquents, nous faisaient part d'un égal enthousiasme et nous incitaient à utiliser la méthode des témoignages comme approche publicitaire. C'est ainsi qu'est née la formule que nous utilisons toujours.

Les témoignages que nous recueillons ne servent pas qu'à la publicité. Parce qu'ils représentent vraiment l'opinion de gens libres d'exprimer leurs critiques et de nous livrer sans contrainte le fond de leur pensée, nous les analysons avec soin et tenons compte des opinions émises. Elles nous servent à améliorer nos services en regard des vœux des consommateurs. L'agrandissement de notre magasin de Beauport, l'implantation de plusieurs services et boutiques spécialisées, l'augmentation du nombre de caisses pour diminuer le temps d'attente etc., sont des résultats concrets de l'analyse de témoignages reçus.

Nous tenons à conserver avec les consommateurs un lien fondé sur le respect mutuel et nous défendons ce lien. Cela nous amène à traiter du délicat sujet des marchés comparatifs.

UNE PUBLICITÉ SINCÈRE ET INFORMATIVE

Super Carnaval considère que sa publicité doit d'abord informer, et le faire en jetant toute la lumière. C'est une question de respect pour les consommateurs, pour nous-mêmes, pour l'ensemble du public. À cet effet, nous avons établi une méthode de comparaison de marchés qui nous apparaît équitable et digne, à la fois, du respect de nos concurrents et des consommateurs appelés à effectuer de tels marchés.

Voici en quoi elle consiste:

- nous demandons à des clients qui ont déjà complété leur marché chez nous et s'apprêtent à en acquitter la facture, de renouveler leurs achats dans un autre supermarché. Nous défrayons le coût de ce second marché dans un établissement que nous avons déjà déterminé et où nous les accompagnons;
- nous limitons nos demandes de comparaison aux clients dont, au jugé, la valeur du marché représente 100\$, le montant d'un marché typique;
- le fait que nous ne demandons qu'une fois leur marché terminé la collaboration de nos clients, implique que nous n'avons pu, en aucune manière, influencer le choix des articles qui composent le panier initial de comparaison;
- une fois le second marché complété, nous dressons une liste sur laquelle, pour fins de comparaison, le poids des produits achetés au supermarché concurrent est ramené à un poids égal à celui de l'achat chez Super Carnaval.
- Lorsqu'un concurrent n'offre pas de produits de marque identique, la marque maison du concurrent sert à la comparaison;

- la liste ainsi établie est alors présentée au client qui a effectué les deux marchés. Ce n'est qu'à ce moment qu'il lui est demandé de livrer ses commentaires, commentaires qui constituent son témoignage.

La totale liberté des consommateurs dans le choix des articles qui composent leur premier marché nous apparaît comme un gage essentiel de représentativité d'un marché moyen.

Les économies réalisées chez nous lors de ces marchés comparatifs correspondent à celles que quiconque peut faire à nos établissements, et en tout temps. La constance de ces économies est rendue possible par les principes mêmes que Super Carnaval respecte.

TENTER D'OFFRIR PLUS EN TOUT TEMPS, À MOINDRES PRIX EN TOUT TEMPS

Offrir plus. Super Carnaval se fait un point d'honneur de garantir à sa clientèle, quel que soit le jour de la semaine, un inventaire complet. À cet inventaire de base s'ajoutent les primeurs et denrées saisonnières qui permettent aux consommateurs de faire l'entité de leur marché chez nous.

Offrir plus c'est aussi offrir ce qu'il y a de mieux comme produits: marques nationales, viandes de première qualité, fruits et légumes au sommet de leur fraîcheur. Offrir plus, c'est également offrir un service aux caisses qui minimise l'attente, c'est offrir de la gentillesse sans supplément.

OFFRIR À MOINDRES PRIX

L'engouement du public pour notre formule nous a permis d'obtenir de nos fournisseurs des prix encore plus avantageux. Ces avantages, notre politique veut que les consommateurs en bénéficient à leur tour. C'est pourquoi, il nous fait plaisir d'annoncer qu'à compter de lundi le 19 mars 1984, nous serons en mesure d'offrir, en plus de nos bas prix de tous les jours, des prix encore plus bas sur une grande quantité d'articles. Le respect de nos principes le veut ainsi.

Nous sommes heureux, chez Super Carnaval, d'avoir mis sur pied une formule de marché d'alimentation qui s'est avérée bénéfique pour les consommateurs de la région de Québec. Nous entendons qu'elle le reste et même qu'elle le devienne davantage. Ce sera notre manière de remercier un public qui nous a si bien accueillis.

Michel Robin
Président-directeur général

**SUPER
CARNAVAL**



Le premier conseil d'administration de la TVC de St-Pamphile. Assis, de gauche à droite, on reconnaît Richard Côté, vice-président, Montcalm Lévesque, président, et Marie Dubé, conseillère. Debout, ce sont Francis Roy, conseiller, Martine Vaillancourt, secrétaire, Céline Turgeon, trésorière, et Yvon Daigle, conseiller.

[Photo M.C.]

Montcalm Lévesque élu président de la TVC St-Pamphile

Par Michel Chassé

Si le téléthon avait suscité beaucoup d'intérêt parmi la population, on ne peut en dire autant de l'assemblée générale de la Fondation de la Télévision Communautaire de St-Pamphile, qui se déroulait le 6 mars dernier à la Polyvalente de l'endroit.

En effet, à peine une vingtaine de personnes, incluant les organisateurs, y ont assisté. Toutefois, cette situation n'a pas empêché l'élection d'un premier conseil d'administration permanent de sept personnes. A défaut du nombre, on comptait sur des gens intéressés par ce média.

Deplorant la faible assistance, M. Montcalm Lévesque, à sa première allocution comme nouveau président, a précisé qu'il mettra l'accent sur le travail: "Car le communautaire, il faut le bâtir", dit-il. D'ailleurs, les résultats obtenus à date sont assez convainquants pour pousser le dossier, a-t-il conclu.

Quant à M. Guylain Lévesque, le directeur du projet Canada au Travail dont bénéficie actuellement la TVC de St-Pamphile, il soutient qu'il faut de 30 à 40 bénévoles par année pour faire fonctionner un tel type de média communautaire.

La communauté devra prendre en main la TVC afin d'en assurer "l'appropriation collective" par le milieu, ajoute-t-il. Aussi, pour atteindre cet objectif, l'aspect formation est très important, surtout au niveau technique.

Le message est donc clair. Si la population veut une télévision communautaire qui réponde à ses attentes, il faudra y mettre

Dr Denis Ouellet, o.d.

OPTOMETRISTE

Examens de la vue. Choix de montures. Verres de contact

8A, Av. de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean-Port-Joli - Côte L'Islet

Pour rendez-vous: 598-6128 - 598-6248



**Victorien
Joncas**
F.i.a.c.

**Gilles
Pelletier**
C. D'A, Ass.

P.A. Boutin Inc. Assurances

St-Roch des Aulnais
1-692-0660 frais virés

ASSURANCES GÉNÉRALES

Automobiles propriétaires occupants locataires
occupants-responsabilité-commerciales
cautionnement-marines

ASSURANCE-VIE

—Risques réguliers — Assurance revenu — Risques
aggravés — Assurance santé — Fond de
pension — Assurances accidents

LAUZON
269 St-Joseph
833-7541

QUÉBEC
71, St-Pierre
692-0660

Voici une brochure gratuite qui vous éclairera sur le crédit.

Certains d'entre nous jugent que le crédit est une chose bien pratique, mais d'autres trouvent cela franchement compliqué.

C'est pourquoi L'Association des banquiers canadiens a publié une nouvelle brochure intitulée *Le crédit à bon escient*.

Cette brochure indique comment décider d'un emprunt.

Les choix de crédit les plus judicieux.

Comment faire une demande d'emprunt. Comment bâtir un bon dossier de crédit.

Comment évaluer votre propre crédit. Que faire lorsque vous ne pouvez pas rembourser.

Vous y trouverez même une section consacrée à la gestion de votre budget familial.

Servez-vous de la carte-réponse ci-dessous pour obtenir un exemplaire gratuit de la brochure *Le crédit à bon escient* et apprenez comment utiliser le crédit à votre avantage.



Oui, veuillez m'expédier gratuitement la brochure *Le crédit à bon escient*.

Nom: _____

Rue: _____ App. _____

Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Veuillez poster à: *Le crédit à bon escient*,
L'Association des banquiers canadiens, C.P. 444, Centre Toronto Dominion,
Toronto, Ontario, M5K 1K9. Délai de livraison: quatre semaines.

Cette brochure gratuite est publiée par L'Association des banquiers canadiens représentant:

Les 71 banques à charte du Canada.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Pour participer au concours, il faut être membre de la caisse populaire ou le prêt personnel sera contracté. Ce prêt personnel devra être contracté entre le 19 mars 1984 et le 1^{er} juin 1984 inclusivement à l'une des caisses populaires participantes, affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

L'expression « prêt personnel » ne comprend pas les prêts destinés à des fins commerciales, le crédit variable de même que les prêts consentis aux corporations, sociétés et associations.

2. Chaque participant(e) aura droit à un billet de participation. De plus, tous les billets de participation doivent être déposés dans les barils prévus à cette fin et ils demeureront valides jusqu'au dernier tirage inclusivement. Par contre, dès qu'un(e) participant(e) a gagné un tirage, son billet n'est plus valide.

3. Dans la caisse populaire où le membre contractera son prêt, le concours débute le 19 mars 1984 à l'ouverture de cette caisse pour se terminer le 1^{er} juin 1984 à la fermeture de cette caisse.

4. Les tirages au sort auront lieu à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec (95, avenue des Commandeurs, Lévis). Le tirage du Grand tour d'Europe sera effectué le 5 juin 1984 à 15 heures. Pour être éligibles à ce tirage, les billets devront être déposés dans les barils prévus à cette fin au plus tard le 1^{er} juin 1984 à la fermeture des caisses populaires.

Les tirages au sort pour les autres voyages seront effectués comme suit:

COSTA DEL SOL*: le 2 avril 1984 à 15 h. ESTORIL*: le 16 avril 1984 à 15 h. ROME*: le 30 avril 1984 à 15 h. LONDRES*: le 14 mai 1984 à 15 h. PARIS*: le 28 mai 1984 à 15 h.

* Pour être éligibles à ces tirages, les billets de participation doivent être déposés dans les barils prévus à cette fin au plus tard le vendredi précédent la date des tirages à la fermeture des caisses populaires.

5. Les personnes gagnantes auront le choix entre le prix attribué ou un montant d'argent de l'ordre suivant:

Grand tour d'Europe: 3 500\$
Autres voyages : 1 500\$

6. Les personnes gagnantes devront réclamer leur prix dans les 15 jours suivant la date à laquelle elles auront été avisées et ce, à la caisse populaire où elles auront contracté leur prêt personnel. De plus, elles devront alors effectuer leur choix entre le voyage ou l'argent.

7. La personne gagnante du Grand tour d'Europe devra effectuer son voyage:

— soit du 30 juin 1984 au 21 juillet 1984 (le départ du 30 juin est conditionnel à la disponibilité de places à l'intérieur du tour organisé);

— soit du 8 septembre 1984 au 29 septembre 1984 (le départ du 8 septembre doit être confirmé par la personne gagnante au plus tard le 25 juillet 1984).

Les personnes gagnantes des autres voyages devront effectuer leur voyage d'ici la fin du mois d'octobre 1984 selon les disponibilités des vols et d'hébergement et confirmer la date de leur départ au moins 30 jours à l'avance.

8. Le Grand tour d'Europe consiste en un voyage de 3 semaines pour 2 personnes dans 7 pays d'Europe et comprend les billets d'avion aller-retour à partir de Montréal ou de Québec, l'hébergement dans des hôtels de première classe ou de luxe, le transport en autocar de luxe, des visites et excursions avec guides locaux et les services d'un chef de groupe, les repas (sauf 12), et un montant de 1 500\$ d'argent de poche.

Les autres voyages consistent chacun en un voyage d'une semaine pour 2 personnes dans une des cinq (5) destinations suivantes: Costa Del Sol, Estoril, Rome, Londres et Paris. Chaque voyage comprend les billets d'avion aller-retour à partir de Montréal ou de Québec, l'hébergement dans des hôtels de première classe, le petit déjeuner continental à chaque jour, quelques visites et excursions, les transferts à destination de l'aéroport et un montant de 1 000\$ d'argent de poche.

9. Les personnes gagnantes devront consentir à ce que leur nom et leur photographie soient utilisés à des fins publicitaires relatives à ce concours.

LE PRÊT PERSONNEL DE LA CAISSE DESJARDINS

doublement possible
**VOYAGES
EN EUROPE
À GAGNER**

**1 GRAND TOUR
D'EUROPE**

**5 VOYAGES VERS
5 DESTINATIONS
D'EUROPE**

**VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'EMPRUNTER!
VOUS AVEZ DÉCIDÉ DE LE FAIRE MAINTENANT!**

Informez-vous

Tous les billets de participation, déposés dans les barils prévus pour cette promotion, ne seront pas retirés et demeureront valides jusqu'au dernier tirage. Par contre, dès qu'un(e) participant(e) a gagné un tirage, son billet n'est plus valide.



desjardins
Une ressource naturelle.

En vigueur dans les caisses populaires participantes, affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

MANGER MIEUX
C'EST MEILLEUR
LE MOIS DE LA NUTRITION
MARS 1984

Les prix rock de

PRIX HIT-PARADE

des superaubaines
pour une période
de plusieurs semaines.

Ces prix "Hit-Parade" sont en vigueur
jusqu'au 28 avril 1984



**BEURRE
RICHELIEU**
paquet 454 g

1,89

**PÊCHES TRANCÉES OU
POIRES EN MOITIÉS**
ARDMONA
bte 796 ml

1,35

**FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES**
sac 2,5 kg

2,69

**DÉTERGENT LIQUIDE
POUR VAISSELLE
IVORY**
cont. 1,5 L

3,69

RIZ À GRAINS LONGS
RICHELIEU
cello 900 g

99¢

**PRÉPARATION DE
FROMAGE FONDU
CHEEZ WHIZ**
cont. 500 g

2,99

**DÉTERGENT À LESSIVE
WISK**
cont. 2 L

4,99

**CRAQUELINS
CROUSTINES**
bte 250 g

1,18

**MÉLANGE À GÂTEAU
RICHELIEU**
blanc, chocolat
bte 520 g

99¢

**SACS À ORDURES
GLAD**
pour l'extérieur
paquet 40

5,99

SAUCE AUX POMMES
RICHELIEU
bocal 796 ml

1,29

**EAU MINÉRALE
RICHELIEU**
bouteil. 750 ml

63¢

**AMPOULES
RICHELIEU**
40-60-100 watts
paquet de 2

89¢

**PÂTES ALIMENTAIRES
RICHELIEU**
spaghettini, spaghettini,
macaroni coupé
cello 1 kg

99¢

**BEURRE D'ARACHIDES
RICHELIEU**
crèmeux
bocal 1 kg

2,99

**PAPIERS MOUCHOIRS
RICHELIEU**
blanc, jaune
bte 200

99¢



**TOMATES
RICHELIEU**
Canada
de choix
bte 796 ml

67¢



**PÂTES ALIMENTAIRES
CATELLI**
spaghettini, spaghettini,
macaroni coupé ou long,
vermicelle long
cont. 500 g

69¢



**BISCUITS
VIAU**
Venus, Bantam, Viva
bte 350 g à 400 g

1,39



**MINI-SERVIETTES
SANITAIRES
STAYFREE**
bte 30

2,37



PRODUITS SURGELÉS

**GÂTEAU
DEEP'N
DELICIOUS
McCAIN**
saveurs variées
bte 510 ou 536 g

1,79

**BOISSON AUX FRUITS
ROUGEMONT**
pommes, raisins, orange,
fruits, limonade
boul. 1,8 L

1,09

**THÉ EN SACHETS
RED ROSE
ORANGE PEKOE**
bte 60

1,99

**POUDRE
POUR GELÉE
JELL-O**
saveurs variées
bte 85 g

3/1,00

**CAFÉ INSTANTANÉ
NESCAFÉ**
bocal 283 g

5,99

**POMMES DE TERRE FRITES
McCAIN**
coupes variées
sac 1,5 kg

1,79

**BOISSON GAZEUSE
7 UP
DIET 7 UP**
bouteilles consignées
6 x 750 ml

3,89

**LÉGUMES VARIÉS
RICHELIEU**
haricots coupés jaunes
ou verts, pois crème,
macedoine, pois assortis
Canada de choix
bte 284 ml

39¢

**MARINADES
HABITANT**
relish sucrée, marinades pour tartines,
marinades sucrées, cornichons à l'aneth,
avec ou sans ail, polonais,
cachère avec
ou sans ail
bocal 750 ml

1,69

**BOISSON AUX FRUITS
TANG**
raisin, orange,
fruits, pomme
carton 250 ml

3/1,00

**CREVETTES CUITES
NETTOYÉES
MATANE**
sac 200 g

3,19

**GARNITURE POUR TARTE
E.D. SMITH**
framboises, fraises,
cerises, bleuets,
cerises-pommes
bte 540 ml

1,59

**PÂTE À SANDWICH
CORDON BLEU**
foie, jambon-veau-bacon-langue,
jambon-veau-bacon-tomate,
viandes,
veau-porc-poulet
bte 85 g

2/1,00

**MIEL PUR
RICHELIEU**
liquide cont. 375 g,
crèmeux cont. 500 g

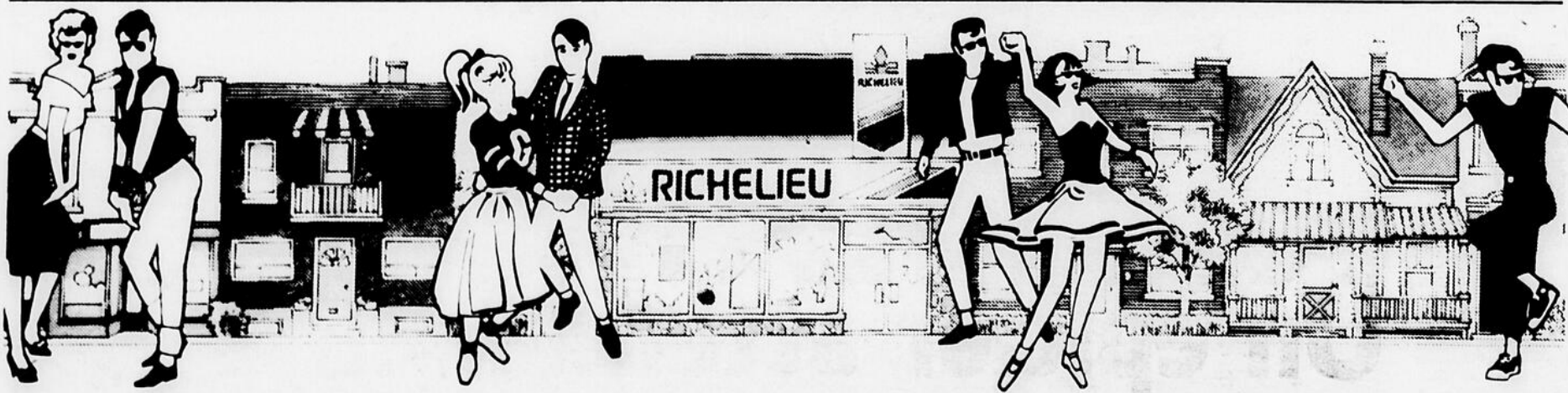
1,47

**MARGARINE MOLLE
RICHELIEU**
cont. 907 g
(disponible au
Québec seulement)

1,67

**AIGLEFIN
BLUE WATER**
flûtes, frites
bte 227 g

1,59



La belle époque



BEURRE D'ARACHIDES

KRAFT
crèmeux, croquant,
super krunch
bocal 500 g

1,47



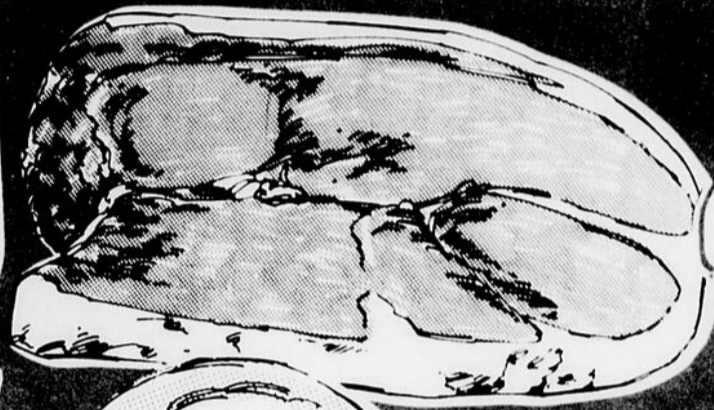
JUS DE TOMATES
RICHELIEU
Canada de fantaisie
bte 1,36 L

77¢

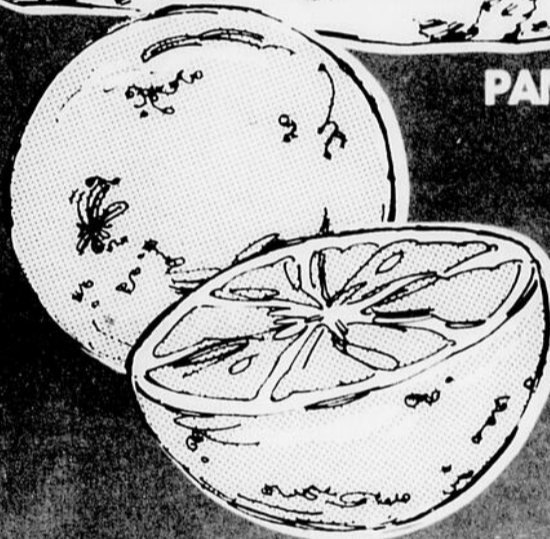
***BIFTECK DE RONDE DÉSOSSÉ**
tranche entière
OU ROSBIF D'EXTERIEUR
DE GROUPE DÉSOSSÉ

1,95
/lb

4,30
/kg



PAMPLEMOUSSES BLANCS
JAFFA
Produit d'Israël
gr. 56



8/99¢

***BIFTECK OU ROSBIF DE POINTE DE SURLONGE**
2,85 /lb
6,28 /kg

***BIFTECK DE SURLONGE**
tranche entière
2,85 /lb
6,28 /kg

***BIFTECK D'ALOYAU OU CÔTE D'ALOYAU**
bout enlevé
3,38 /lb
7,45 /kg

BOEUF HACHÉ MAIGRE
2,28 /lb
5,03 /kg

FRAISES
Produit des Etats-Unis
69¢
chop.

CÔTES DE FLANC DE PORC
surgelées
1,65 /lb
3,64 /kg

PORC HACHÉ
produit decongele
1,29 /lb
2,84 /kg

JAMBON DÉSOSSÉ LA FOURNÉE
prêt-à-manger, demi
4,39 /lb
9,68 /kg

SALAMI TOUT BOEUF MÉRITE
(tranche selon vos besoins)
2,08 /lb
4,59 /kg

RAISIN VERT SANS PÉPINS
Produit du Chili, Canada no. 1
1,29 /lb
2,84 /kg

FILET DE PORC
surgelé
5,39 /lb
11,88 /kg

FOIE DE VEAU DE CHOIX
importé, tranche, produit decongele
2,28 /lb
5,03 /kg

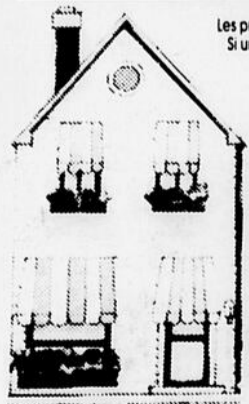
PAIN DE VIANDE MÉRITE
(tranche selon vos besoins)
1,68 /lb
3,70 /kg

JAMBON MIGNON SCHNEIDERS
prêt-à-manger
2,89 /lb
6,87 /kg

CAROTTES
Produit des Etats-Unis, Canada no. 1 cello 2.27 kg
1,89

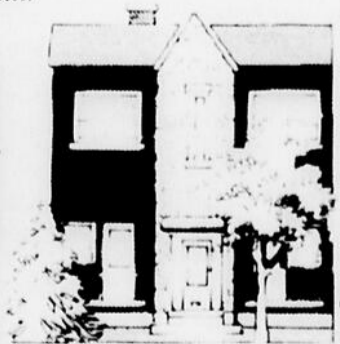
*Coupe provenant de boeuf Canada catégorie "A".

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos épiceries attentionnées Richelieu du lundi 19 mars au samedi 24 mars 1984 jusqu'à 17h00. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer, n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Si certaines marques de commerce de produits annoncés ne sont pas disponibles dans certaines régions, elles seront alors remplacées par une autre marque de commerce de même nature et d'un prix coulant égal ou supérieur. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



RICHELIEU

Un épicier attentionné



La saison des As prend fin prématurément



Ce sont de gauche à droite France Martineau, relationniste du Club de Natation, Lise et Robert Gagnon, couple responsable du Nageothon 84, Lorraine et Léopold Parent, couple co-responsable, Fernande Coulombe et Paul Naisby, entraîneurs, ainsi que Alain Côté, président du club.

(C.M. Peuple-Courrier)

7ième Nageothon

La souscription est lancée

Par Claude Marchand

Pour la 7ième année consécutive, le Club de Natation de Montmagny tiendra son Nageothon le 12 mai à la piscine du Centre culturel et récréatif, sous le thème "Votre collaboration: la clef de notre réussite".

Cet événement est le point culminant de la campagne de financement du club qui, cette année, doit rapporter quelque 12 500\$ selon l'objectif fixé. Le Nageothon, règle générale, permet de récolter à lui seul environ le tiers du budget d'opération annuel du club de nage estimé à 43 000\$.

Le couple responsable du Nageothon 84, Lise et Robert Gagnon, dit ne pas avoir de crainte quant au résultat de la souscription connaissant la générosité légendaire des gens de la région de Montmagny. Ils sont assistés d'un autre couple, Lorraine et Léopold Parent et bénéficient de la participation sous une forme ou une autre des quelque 70 parents de l'équipe de nageurs.

La sollicitation se fera en deux étapes: d'abord, du 20 mars au 15 avril, les autorités du club contacteront les industriels et les commerçants de la place pour obtenir leur appui au financement de la nage de compétition à Montmagny; puis, du 16 avril au 12 mai, ce sont les jeunes qui se chercheront des commanditaires, pour leurs jon-

guez de piscine. Quant au Nageothon en soi, le 12 mai, il donnera lieu en plus des habituelles longueurs de piscine et vagues des célébrités à un marathon effectué par un groupe de nageurs qui se relayeront sans arrêt; histoire de démontrer que l'endurance d'un nageur en excellente condition n'a pratiquement pas de limite. Un gros commanditaire s'est engagé à supporter financièrement la partie Marathon: il s'agit de la Caisse Populaire St-Thomas.

Comme par le passé, toute la population est invitée gratuitement sur les abords de la piscine, le 12 mai de 10h à 16h.

Rappelons que le

Club de Natation de Montmagny, présidé par M. Alain Côté, regroupe 80 nageurs de 6 à 18 ans. L'an dernier, le Club s'est classé 1er parmi les 13 clubs de la région de Québec pour son Nageothon, et 3ième aux finales régionales. Toujours en '83, il fut nommé L'Équipe Junior par Excellence au Gala du Mérite Sportif.

Les jeunes nageurs de vitesse de Montmagny et la région bénéficient de deux entraîneurs, Paul Naisby à temps complet depuis janvier 1980 et Fernande Coulombe, depuis six ans pour les Bouts de Chou. L'an dernier le Club de Montmagny a participé à 28 compétitions.

Championnat provincial

Pee-Wee CC

Lauzon visite

Montmagny

La ligue d'attaque, composée de Denis Laflamme, Christian Leblanc et Dany Moreau a inscrit pas moins de cinq buts et aides. Nos Canotiers Pee-Wee CC ont vaincu Lauzon au compte de 6-2 dans cette première rencontre éliminatoire en vue du championnat provincial Pee-Wee CC.

Christian Leblanc s'est distingué encore une fois avec 3 buts.

Denis Laflamme en

obtient deux et Joël Collin enregistre le dernier but de la rencontre. Montmagny comme c'est l'habitude domine dans les lancés avec 12 contre seulement 9 pour Lauzon.

Nos jeunes jouent du bon hockey mais ils devront apprendre à débiter les parties en lions s'ils ne veulent pas se faire jouer de mauvais tours par les autres équipes qu'ils rencontreront.

Collaboration spéciale: Mario Mercier

Accusant des déficits financiers de plus en plus considérables, le bureau de direction du club de hockey "Les As de Montmagny", a décidé de fermer les livres et de mettre fin aux activités de l'équipe pour la saison 83-84.

"La décision n'a pas été facile à prendre. On a bien pesé le pour et le contre de la situation mais, nous n'avions pas le choix. Nous étions en voie de nous ruiner", de nous révéler M. Paul-André Robitaille, général-général des As. "Nous ne voyions plus la lumière au bout du tunnel, il valait mieux se retirer", de continuer celui-ci.

Après un début prometteur à Montmagny, alors qu'à une couple de reprises des foules de 1200 spectateurs avaient envahi l'aréna, les As ont par la suite vidé les estrades. Bien sûr cependant, ce n'est pas uniquement la faute des As. Ceux-ci ont évolué dans une ligue qui manque nettement de sérieux. A plus d'une reprise, a-t-on vu des équipes se présenter à Montmagny avec un alignement de 9 ou 10 joueurs, ce qui n'aide certes pas à donner une belle image à la ligue senior.

Il ne faut pas prendre les amateurs pour des imbéciles, comme on a entendu sur certaines émissions de ligne ouverte radiophonique, au cours des derniers jours. Quand on paye cinq dollars pour voir un match de hockey, on a le droit d'exiger une certaine qualité de spectacle. Avec ce qui s'est passé lors des derniers matchs des As à Montmagny, il ne faut donc pas s'étonner que les estrades se soient vidées ainsi.

Malgré toutes les raisons qu'on a pu évoquer, la véritable raison du retrait des As, est sans aucun doute le désastre financier dans lequel était plongée l'équipe. Les déficits des As frôlaient les 30 000\$ dollars. "Nous ne blâmons pas les gens de Montmagny", de dire M. Robitaille. "Ils nous ont bien supportés au départ et c'est la détérioration de la qualité du spectacle récemment, qui a fait baisser les assistances aux matchs". L'organisation des As a fait de gros efforts tout-au-long de l'année, afin d'améliorer la situation et de se donner de la crédibilité. Mais, lorsqu'on évolue dans une ligue plus ou moins sérieuse, pour ne pas dire une "Ligue de garage", il n'est pas facile de connaître le

succès financier.

Le départ des As de la Ligue Senior Provinciale, est une perte pour Montmagny. La question est maintenant de savoir quand aurons-nous de nouveau du hockey de fort calibre à l'aréna locale. Peut-être que si certains hommes d'affaires locaux s'étaient impliqués dans le hockey senior avec les As, ceux-ci auraient peut-être survécu plus longtemps. On s'était d'ailleurs posé la même question quand les Canotiers Junior B, ont rendu l'âme.

"Nous étions intéres-

sés à faire du hockey Senior à Montmagny", de dire M. Robitaille et si c'était possible nous aimerions revenir à Montmagny avec les As l'an prochain".

De toute façon, lorsqu'une équipe doit fermer les livres dans une ville, il est difficile d'imaginer qu'elle soit de retour l'année suivante. Malgré le fait que les quatre ou cinq derniers matchs des As à Montmagny ont été des déceptions, il n'en demeure pas moins qu'il est dommage de voir l'équipe quitter Montmagny et la Ligue Senior prématurément.

La foire du matelas

Pour un sommeil plus accompli, changez votre matelas!



René Samson Inc.
80 Boul. Tache ouest
Montmagny 248-0210

SEULEMENT

5\$

pour préparer votre déclaration d'impôt provincial quand vous nous confiez votre déclaration d'impôt fédéral.

Et le travail des spécialistes H&R Block est toujours garanti!

La solution

H&R BLOCK
pour votre impôt

ST-PAMPHILE

Rue de l'Eglise Tél.: 356-5356

9h - 17h Lundi-mardi-mercredi

9h - 20h - Jeudi-vendredi

9h - 12h - Samedi

Aucune rendez-vous nécessaire

Apprenez l'ANGLAIS

chez-vous. EN DORMANT ou en vaquant à vos occupations...



par simple programmation de votre subconscient.

UNE MÉTHODE MODERNE, EFFICACE et SANS CONTRAINTE mise au point par le professeur André Sarrazin, hypnologue et travailleur social de grande renommée (CHRS, Câble TV, Revue Marie-Pier)

6 cassettes - 52 leçons

+ Manuel d'instruction pratique et complet
+ une cassette-cadeau "J'améliore ma mémoire"
(le tout dans un album-présentoir de grand luxe)
SEULEMENT \$120.00 tous frais compris (C.O.D. acceptés)

*Ces cassettes sont produites sur un fond de musique de relaxation subliminale pour vous permettre de vous détendre et de mieux enregistrer le cours dans votre subconscient.



Sur demande, recevez GRATUITEMENT et sans obligation la liste de toutes les autres cassettes subliminales disponibles:

Malgrir Cesser de fumer Relaxation
 Attirer l'argent Confiance en soi Etc.

SPECIAL \$14 95 - 3 POUR \$39 95

SAVOIR • C.P. 88 Succ. S. Montreal H4E 4H4

Nom.....

Adresse.....

Code Postal.....

Mode de Paiement Mandat Chèque certifié C.O.D.

Administration (privé) 9-5ième avenue, Châteauguay (892-8808)
Nous détenons un permis de vente de la Protection du Consommateur

Ballon sur glace

Ste-Lucie grands champions de la région Québec-Sud

Par Gaétan Godbout

Au terme de trois jours consécutifs de compétition, les joueurs du Barnabé Meubles, de Ste-Lucie ont mérité l'honneur de représenter la région Québec-Sud au Championnat provincial de ballon sur glace qui se tiendra à St-Jérôme en avril prochain.

Pour parvenir à ce résultat, les représentants de Ste-Lucie, qui évoluent dans la ligue de St-Damien de Bellechasse, ont dû disposer de l'équipe Hôtel Gagnon de St-Pacôme. Malgré leurs efforts, ces derniers ont dû se contenter de la médaille d'argent.

Mais le match le plus excitant de ce championnat fut certes celui qui opposait St-Pacôme au Bar St-Léon de Standon. Ce match s'est terminé par la marque de 1 à 0 en faveur de St-Pacôme, après deux périodes de temps supplémentaires. St-Léon se méritait donc la médaille de bronze.

Mentionnons que l'équipe de St-Pacôme évolue dans la Ligue Molson K.L. de La Pocatière alors que St-Léon fait aussi partie des cadres de la Ligue de St-Damien.

Du côté féminin, ce sont les représentantes de Thetford-Mines qui ont finalement vaincu l'équipe hôte de ce championnat, le Normand Construction de St-Eugène. Cette ultime victoire des filles de Thetford leur permettra elles aussi de représenter la région Québec-Sud au championnat provincial de St-Jérôme.

La médaille d'argent est donc allée aux filles du Normand Construction alors que les

représentantes de Pétrole Montmagny ont râflé la médaille de bronze. Mentionnons que chez les femmes, il s'agissait d'un tournoi rotation et ce sont les deux équipes qui avaient accumulé le plus grand nombre de points qui ont bataillé pour les deux premières positions.

Tournoi régional
Par ailleurs, toujours dans le cadre de ce

championnat régional, les organisateurs avaient aussi planifié un tournoi à saveur plus régionale. La finale de ce tournoi fut toute aussi enlevante puisqu'à l'issue des deux périodes réglementaires, on n'était pas parvenu à déterminer un gagnant.

Au milieu de la période supplémentaire, les joueurs de l'hôtel Rockfor de Ste-Hélène

parvenaient à loger le ballon dans le filet des Aigles de St-Onésime, ce qui mettait fin au match.

Treize équipes étaient inscrits dans ce tournoi alors que le tournoi de championnat regroupait dix équipes qui représentaient les ligues de la région Québec-Sud, soit L'Islet-Sud, Montmagny, St-Damien et Kamouraska-L'Islet.



Même si elles avaient accumulé le même nombre de points que leurs opposantes, les filles de Normand Construction de St-Eugène ont laissé filer la médaille d'or et le droit de représenter la région au championnat provincial.

AUBAINES

LUNETTES DE REPERAGE



179⁹⁸

TASCO # 4260-030

25 x 50 mm, caoutchoutée à l'épreuve de l'eau, trépied de table inclus

ECONOMISEZ 70 \$

Courant: 249.98

PRIX D'AUBAINE:

TÉLESCOPE

TASCO # 4280-060
30-90 x 60 mm avec trépied
ECONOMISEZ 70 \$
Courant: 259.98

PRIX D'AUBAINE: 189⁹⁸

- Choix de trépieds prix populaires
- Plus de 15 modèles de lunettes de repérage et télescope
- BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES SUR PLUSIEURS MODELES
- Plus de 40 modèles de lunettes d'approche

tasco
GARANTIE À VIE
Étui, courroie et capuchon inclus sur tous nos modèles

EN VUE

LUNETTES D'APPROCHE

TASCO #4160-090
7 x 50 mm

ECONOMISEZ 20 \$
Courant: 64.98 \$

PRIX D'AUBAINE: 44⁹⁸

TASCO #4160-812
12 x 50 mm

ECONOMISEZ 20 \$
Courant: 99.98 \$

PRIX D'AUBAINE: 79⁹⁸

TASCO #4160-502
8 x 20 mm compacte

ECONOMISEZ 20 \$
Courant: 119.98 \$

PRIX D'AUBAINE: 99⁹⁸



TASCO # 4160-040

8 x 21 mm caoutchoutée
ECONOMISEZ 20 \$
Courant: 119.98 \$

PRIX D'AUBAINE: 99⁹⁸

TASCO # 4160-010

Zoom 7-15 x 35 mm
ECONOMISEZ 20 \$
Courant: 119.98 \$

PRIX D'AUBAINE: 99⁹⁸



29⁹⁸

TASCO # 4160-070 7 x 35 mm

ECONOMISEZ 20 \$

Courant: 49.98 \$

PRIX D'AUBAINE:

LES STUDIOS
GOSSELIN
CREDIT ACCÉPTE ET MISE DE COTE

20 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR !

| | | |
|--------------|---------------------------|----------|
| LEVIS | 102 Rte Kennedy | 833-5860 |
| | 10 Ave Begin | 837-8868 |
| QUEBEC | 12 Côte de la Fabrique | 692-4515 |
| | 57 Marie de l'Incarnation | 683-4973 |
| CHARLESBOURG | 5045 Boul. du Jardin | 628-4323 |
| | Orsainville | |
| STE-FOY | 3207 ch. Ste-Foy | 653-3220 |
| | 2600 Boul. Laurier | 656-6309 |
| | (Place Belle-Cour) | |

Ligue de hockey olympique chez Hagar
Pommette Sport champion de la cédule régulière

Les séries éliminatoires débuteront jeudi le 22 mars à 9 hres alors que dans la série A, le Guillemette Texaco visitera le Pommette Sport, et que dans la série B à 10 hres 30, Raymond Bernier Auto se mesurera au Garage Fernand Langlois.

Les séries finales sont deux parties au total des points et se poursuivront jeudi le 29 mars à 9 hres.

André Richard

Publiciste

Accélération sur moto-neige

Super! la grande finale du Club Appalaches

Quelque 125 coureurs sur motoneige des régions de Montréal à la Gaspésie ont donné leur meilleur rendement sur leurs puissants bolides pour s'arracher la cinquantaine de trophées en jeu à la grande finale des courses d'accélération du Club Sportif Les Appalaches, le 11 mars dernier à St-Eugène. Les gagnants furent par classes:

Méthanol 440 sur Bombardier Rhéaume Rodrigue de Ste-Justine.
 Open gaz-Méthanol 340 Modifié A- Modifié B sur Bombardier Réjean Lavoie de Ste-Blandine de Rimouski.

Modifié C sur Sno-Jet Christian Demers de St-Pamphile
 Crampons A sur Bombardier Jocelyn Cournoyer de Boischatel, Crampons B sur Yamaha; Lorenzo Savard de Beauport.
 Crampons C sur Kawasaki: Pierre Jean, de St-Jean Port-Joli
 Crampons D sur Arctic Cat: Julien Lacasse de St-Charles
 Stock A sur Arctic Cat: Marcel Tanguay de St-François
 Stock B sur Arctic Cat: Julien Lacasse
 Stock C sur Bombardier: Jean-Charles Beaulieu, de St-Laurent

Ile d'Orléans.
 Stock D sur Yamaha: Donald Péroquin de Val Bélar.
 Stock E sur Moto-Ski: Paul-André Thibault de St-Eugène de L'Islet.
 Par ailleurs, les trophées à défendre, selon le pointage, sont allés à Rhéaume Rodrigue, de Ste-Justine (Méthanol et Modifié A); Pierre Jean, de St-Jean Port-Joli (Open Gaz et Crampons C); Raymond Landry, de Ste-Hélène (Modifié B); Lorenzo Savard, de Beauport (Modifié C); Jocelyn Cour-

noyer, de Boischatel (Crampons A); Rosaire Bédard (Crampons B); Jean-Yves Dionne, de St-Denis (Crampons D); Gaston Guillemette, de Cap-Saint-Ignace (Stock A); Victor Brochu, de St-Henri de Lévis (Stock B); Julien Lacasse, de St-Charles (Stock C); Georges Thibault, de Lévis (Stock D); Florent Chénard, de St-Pacôme (Stock E).
 Le site d'accélération du Club Sportif Les Appalaches, disons-le, est reconnu comme le plus beau de l'Est du Québec.



ELLES NAGERONT AU CHAMPIONNAT DE L'EST DU CANADA.— Un événement important au calendrier de la natation québécoise et canadienne. Quatre nageuses de Montmagny nous représenteront à Nepean les 21, 22 et 23 mars au Championnat national junior de natation, qui regroupera les meilleurs nageurs de Québec et l'Ontario et des Provinces Maritimes. Elles ont réalisé lors d'épreuves éliminatoires des temps leur permettant de participer à cette rencontre de grande envergure. Ce sont de gauche à droite Magalie Normand, Guylaine Cloutier, Manon Tardif et Caroline Martineau.
 [France Martineau et Photo C.M. Peuple-Courrier]

Gagnants du concours forestier du Club Le Relais

Le concours forestier du Club Le Relais Inc. de Cap Saint-Ignace, tenu dimanche le 11 mars dernier au chalet du club, a obtenu un bon succès. Les gagnants furent les suivants:

A la hache: Simon Caron et Réjean Bernier; au sciote: Simon Caron et Denis Chouinard; au godendard: Denis et Guy Chouinard et Jacques et Daniel Campagna; à la scie mécanique (femme): Lorraine Thibault et Françoise Bernier; à la scie mécanique (30-40cc): Michel Pelletier

dans les deux classes; à la scie mécanique (40-50 cc): Jean-Paul Thibault et Denis Chouinard; à la scie mécanique (50-60cc): Lionel Proulx et Raynald Thibault; à la scie mécanique (60-70 cc): Lionel Proulx et Donald Bouffard; et enfin à la scie mécanique (70 cc et plus): Denis Boutin et Edouard Thibault.
 Par ailleurs, le concours d'habileté a été remporté par Donald Bouffard suivi de Edouard Thibault. Les responsables de ces compétitions étaient MM Lionel Proulx et Roméo Lord.



CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-PERPETUE

La Chambre de Commerce de Ste-Perpétue est heureuse de promouvoir pour une troisième année

LES PRODUITS DE L'ERABLE

dans la région de L'Islet-Montmagny-Kamouraska

et invite tous les gens de la région à venir se divertir du 11 au 15 avril 84 au

3e FESTIVAL ARTISANAL DE L'ERABLE de Ste-Perpétue



BELANGER
REMOBOURRAGE

Rue de l'Hermitage
 St-Jean Port-Joli
598-3933

Vente de meubles neufs
 Réparations de vos meubles usagés

La foire du matelas

Votre matelas a quel âge?
 Changez votre matelas!

Rene Samson Inc.
 80 Boul. La Rivière
 Montmagny 218 0210

Une collaboration de:



LA BRASSERIE MOLSON LTEE.
 Guy Bélanger, agent



loto-québec



COCA-COLA LTEE.
 Raymond Gaudreau, agent

En 84 au Golf Trois-Saumons Nouveau terrain de pratique et apparition des voitures motorisées

Par Michel Chassé

La saison 84 du Club de Golf Trois-Saumons sera marquée par l'ouverture du nouveau terrain de pratique (driving range), qui sera situé près du chalet, à côté du départ du trou no. 1.

Comme nous le confiait M. Charles Fortin, le secrétaire du club, ce terrain de pratique sera accessible au prin-

temps, aussitôt que la température le permettra.

Une autre innovation sera l'apparition des voitures motorisées sur le golf. Un plan d'aménagement pour des abris est d'ailleurs planifié. Ces abris seront situés sur l'emplacement de l'ancien terrain de pratique, au sud de la voie ferrée.

Tournois

Comme à chaque été, le Club de Golf Trois-Saumons organisera une série de tournoi, dont les principaux sont: Ouverture, 20 mai; Dames, 27 juin; Journée spéciale d'animation du Rendez-vous 84, 7 - 8 juillet; Championnat du Club Junior, 16 août; Championnat du Club, 18-19 août; Invitation, 8-9 septembre; Fermeture, 23 septembre;

Feuilles Mortes, 7 octobre.

A noter que les membres abonnés bénéficieront d'un tarif spécial pour s'inscrire aux tournois, afin d'y favoriser leur participation.

Enfin, mentionnons que le prix du billet à la journée (green fee) sera de 10\$ sur semaine et de 12\$ les samedis, dimanches et jours de fête



Info-Loisirs

St-Jean Port-Joli

Soirée Mi-Carême

Une super soirée Mi-Carême au profit du Club Lions de St-Jean Port-Joli aura lieu le 24 mars 1984, à 20.30 heures, à la salle de l'Ecole St-Jean. Prix pour le meilleur costume et activités spéciales sont au programme. Laissez aller votre imagination et créez votre propre costume. Les cartes s'envolent rapidement, dépêchez-vous de réserver votre place. Pour information, communiquez avec M. Bernard Robichaud au numéro 598-6327.

Renouvellement des cartes de membres

Avis à tous ceux et celles qui veulent devenir membres des Activités Sociales et Sportives des Trois-Saumons ou ceux et celles qui désirent renouveler leur abonnement que des bénévoles passeront sous peu chez-vous. Une invitation à tous ceux qui désirent s'impliquer dans leur milieu.

Exposition

Jusqu'au 20 mars, au Café La Coureuse des Grèves, Hélène Drolet expose ses dessins. A voir absolument.

Banque de semences

Dernier rappel. Il y aura une banque de semences suivi d'une conférence donnée par M. Maurice Poirier à l'Edifice Fleury à compter de 19:30 heures, mercredi le 21 mars 1984. Une invitation à tous les horticulteurs en herbe.

Loisir scientifique

On entend de plus en plus parler de loisir scientifique. Je voudrais donc vous entretenir brièvement sur ce sujet. Le loisir scientifique c'est ni plus ni moins une science pratiquée comme loisir. On peut devenir géologue amateur, informaticien amateur, ornithologue amateur, etc... Cette forme de loisir peut être,

pratiquée seul ou en groupe. On retrouve donc de plus en plus de clubs de toutes sortes: échec, horticulture, botanique, astronomie et bien d'autres. Alors, vous êtes de ceux qui disent qu'il n'y a rien à faire? Prenez vous en main et fondez votre propre club d'identification des lumières. Pour plus de renseignements sur ce brûlant sujet n'hésitez pas à communiquer avec moi au numéro 598-3084.

Les petits débrouillards

Le Club des Petits Débrouillards s'adresse aux jeunes de 7 à 14 ans. Ils apprennent à faire différentes expériences "scientifiques" du professeur Scientifex. Des stages sont offerts aux adultes qui sont intéressés à s'occuper des jeunes et à former un club des Petits Débrouillards. Ca vous intéresse? Téléphonnez-moi.

Bla-Bla

Différents cours ou stages se donneront bientôt dans plusieurs disciplines comme: pleir air, alpinisme, plongée sous-marine, canot-camping, etc. Ces stages se donneront dans différentes régions du Québec. N'hésitez pas à me contacter pour avoir plus de renseignements.

Eric Fortin 598-3084

Parlons baseball...

Cette année encore, grâce à la généreuse collaboration de l'hebdomadaire Peuple-Courrier, il nous fait grand plaisir de vous entretenir de baseball par le biais d'une série d'articles pré-saisonniers. Tout au long de la série, nous introduirons progressivement quelques concepts théoriques et tactiques fondamentaux, qui font du baseball un sport tout à fait à part: une discipline où l'instinct fait place à la pure rationalisation d'observations finement effectuées. De plus, nous vous citerons quelques anecdotes scientifiques relatives aux gestes techniques les plus fréquemment posés (lancé, attrapé, glissade, frappe etc.). Seront également incluses des informations sur les principaux développements à survenir dans l'Association du Baseball Mineur de Montmagny, durant cette période d'avant-saison. Pour couronner le tout, un quiz viendra mettre vos connaissances à l'épreuve sur le sport national de nos cousins du sud.

Au cours des derniers temps, plusieurs changements ont été réalisés dans l'association. Le comité a vu plusieurs de ses membres remettre leur démission. Plusieurs postes sont, par

le fait même, à combler.

Nous profitons de la présente, pour vous aviser que le vendredi 13 avril, 20 hres, sera tenue l'Assemblée générale publique annuelle au Centre Sportif Le Bûcheron. Nous comptons donc sur la présence d'un bon nombre de personnes qui seraient, certes, très appréciées.

Joueurs, instructeurs, parents et autres, on vous attend en grand nombre.

Pierre Després
Roger Bossé
Pour l'ABMM

Alliance
mutuelle vie

ROBERT GENDREAU
Assureur Vie

195-11e Rue, Montmagny
248-7214

Yves Gélinas et Jean du Sud

Autour du monde

Dimanche 8 avril

20.00 hres

Auditorium Lavironde

Polyvalente

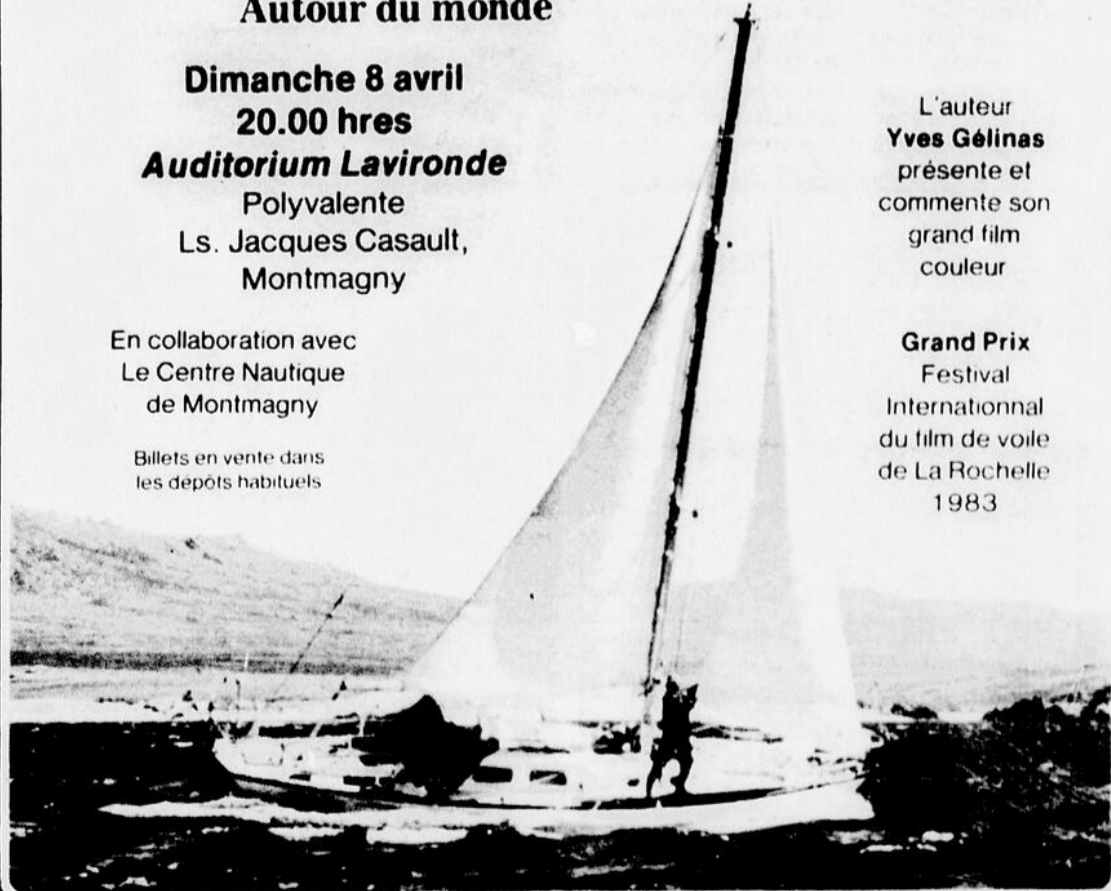
Ls. Jacques Casault,
Montmagny

En collaboration avec
Le Centre Nautique
de Montmagny

Billets en vente dans
les dépôts habituels

L'auteur
Yves Gélinas
présente et
commente son
grand film
couleur

Grand Prix
Festival
International
du film de voile
de La Rochelle
1983



Un des meilleurs entraîneurs au monde Don Talbot au Club de natation de Montmagny

Le club de natation après 7 ans d'existence est reconnu provincialement comme un club très dynamique possédant une organisation bien spéciale. Les dirigeants de la Fédération Natation du Québec l'ont remarqué et nous ont fait le plaisir samedi le 10 mars de la visite d'un maître entraîneur en la personne de Don Talbot. Celui-ci est l'un des entraîneurs les plus prestigieux au monde, il est au service de la Fédération comme Maître Entraîneur de la province depuis septembre dernier. Il cumulait antérieurement le poste de directeur général de l'Institut des Sports en Australie. Pour nous, administrateurs et entraîneurs ce bref séjour a permis de replacer quelques chaînons manquants à notre organisation et pour tous les nageurs, une chance unique de se faire évaluer par cet entraîneur émérite et de renommée internationale.

Le rôle de Don Talbot n'est pas de réinventer la natation, à son avis les clubs sont bien dirigés, ils disposent de facilités, d'entraîneurs compétents et d'administrateurs dynamiques

mais il faudra insister pour garder nos athlètes et nos entraîneurs au Québec, ce sera la première garantie de l'émergence de nos nageurs. Suite à diverses consultations, ce personnage très simple a

redonné à toute l'équipe le goût de continuer de participer au développement de tous nos jeunes de la région qui attendent beaucoup de notre implication à nous tous parents et entraîneurs.

France Martineau



Le réputé Don Talbot entouré des entraîneurs magnymontois Fernande Coulombe et Paul Naisby.

ASSOCIATION
D'ACUPUNCTEURS
DU QUÉBEC

**Clinique
d'Acupuncture
de Lévis**

833-8692

22 rue Ste-Thérèse, Lévis.
Louis Blais

Docteur en médecine traditionnelle chinoise - Spécialiste en acupuncture - Membre de la société internationale d'acupuncture et de l'association d'acupuncture du Québec

L'acupuncture traite en particulier
Rhumatisme, arthrite, arthrose, sciatique, lombalgie, névralgie, troubles digestifs, asthme, bronchite, sinusite, rhume des foies, maux de tête, troubles circulatoires, troubles génito-urinaires, insomnies, nervosité, bursite, tabagisme, etc.

Heures d'ouverture:
Lundi, mercredi, vendredi de 9h00 à 21h00

**C'est petit
mais rempli**
Tout pour les
petits animaux

AM'ANIMALERIE

(PET SHOP)

123 St-Jean Baptiste est, Montmagny
248-3766

Première course de chiens à Cap-Saint-Ignace

Wilson Lévesque est le vainqueur



M. Jacques Catellier, organisateur des courses, est ici entouré des gagnants: Wilson Lévesque dans la catégorie cinq chiens, à gauche, et Gaston Catellier, classe trois chiens. [C.M. Peuple-Courrier]

(C.M.) Les courses de chiens reprennent du poil de la bête dans la région. La première à avoir lieu à Cap-

Saint-Ignace, dimanche dernier le 18 mars, fut une grande réussite avec 27 attelages en lice, dont 19 à trois

chiens et huit à cinq chiens.

Wilson Lévesque, de St-Gabriel de Kamouraska, fut le champion de la classe cinq chiens; il était suivi de son père Paul-Emile (67 ans) et en troisième position de Michel Boulet, de St-Pierre de Montmagny.

Dans la catégorie trois chiens, le premier fut Gaston Catellier, de Cap-Saint-Ignace, suivi de Michel Boulet, de St-Pierre, et de Dominique Lévesque, de St-Gabriel.

Le trajet était de cinq milles pour les attelages de cinq chiens et de

trois milles pour ceux de trois chiens avec départs et retours au nouveau chalet de l'O.T.J.

Les mushers, qui venaient de St-Louis du Ha-Ha jusqu'à St-Pierre, se sont partagé 640\$ en bourses et des sacs de moulée à chien pour une valeur de 300\$; de plus les trois premiers de chaque classe reçurent un trophée.

Grand responsable de cette compétition sportive à Cap-Saint-Ignace, M. Jacques Catellier nous a déclaré qu'elle était appelée à devenir une classique annuelle.

Eliminatoires des championnats provinciaux de Hockey Mineur

Les équipes de Montmagny font belle impression

Lors de la dernière semaine, les éliminatoires des championnats provinciaux de Hockey Mineur se sont mis en branle, pour ce qui est des équipes de Mont-

D'abord, chez les Bantam, Montmagny a remporté une victoire de 3-2 en surtemps à Lévis, face à l'équipe de l'endroit. C'est un but de Dimitri Fortin après 43 secondes de surtemps qui a scellé l'issue de la rencontre. Les autres compteurs locaux ont été Luc Plettier et Simon Cloutier. Le gardien Luc Dumont a été superbe tout au

long de cette partie.

Pour leur part, les midgets "CC" locaux ont triomphé du Lauzon 4-3, samedi dernier à Montmagny. C'est un but marqué avec moins de deux minutes à jouer dans le match, qui a procuré ce gain aux locaux. Ceux-ci ont démontrés beaucoup d'ardeur et de combativité tout au long de la rencontre pour finalement se sauver avec la victoire. Le gardien Magnymontois Mario Martin, a joué un fort match devant la cage des siens.

Mario Mercier
AHGM

Gaétan Fournier, 430 Boul. Taché est, Montmagny, G5V 1E2 tél.: 248-6136 ou Pierre-Yves Collin, 31 rue Gaudreau, Montmagny, G5V 2P2 tél.: 248-1163.

Gaétan Fournier
Secrétaire-trésorier

Réunion annuelle des trappeurs, jeudi le 29 mars à Montmagny

L'Association provinciale des trappeurs indépendants, Conseil local de la région de Montmagny, tiendra sa première réunion annuelle jeudi le 29 mars à 19h30 au Centre Sportif Le Bûcheron, situé au 221, rue St-Louis à Montmagny.

Comme invité à cette réunion, nous accueillons Mme Thérèse Demers du fonctionnement de l'O.T.A. et nous entretiendra sur leurs méthodes de classement des fourrures sauvages. On pourra voir un échantillonnage de peaux de différentes qualités pour mieux comprendre les critères de classement.

Nous aurons d'autres activités, comme: projection de films ou diaporama, séance d'écorage de rats musqués,

etc...

Pendant la réunion des prix de présence seront attribués, soit du matériel de trappage.

Il y aura aussi au cours de cette réunion une collecte de fourrures, organisée par l'Ontario Trappers association, pour l'enchère du mois d'avril, ce service est gratuit pour les membres de l'Association provinciale des trappeurs indépendants; nous invitons nos membres à se prévaloir de ce service.

Nous tenons à souligner que cette réunion est pour les membres seulement, pour les trappeurs non-membres, des cartes seront en vente à l'entrée au coût de 5\$.

Pour de plus amples informations on peut communiquer avec:

GRANDE SOIREE D'IMPROVISATION

Samedi le 24 mars

St-Jean Port-Joli
vs
Matane

L'Artisan Enr.

St-Jean Port-Joli 598-9311

Un Guy Fournier de choix!... à voir absolument

Les productions
Serge Fournier
présente



UN SOIR SEULEMENT 18 AVRIL

L'AMOUR OU LA VIE!

Guy Fournier

Jean Besré

Daniel Roussel

Louise Deschâtelets

Marie-Michèle Desrosiers

Claude Goyette Claude Accras

Christine Landry Michele Peloquin

J'AI RI DU DEBUT JUSQU'A LA FIN
UNE ECRITURE INTELLIGENTE
JEAN BESRE MERVEILLEUX
UNE MISE EN SCENE VIVANTE
PLEINE D'ORIGINALITE

Edouard Rivy - Premier Plan

JEAN BESRE EXCELLENT
MARIE-MICHELE DESROSIERS UNE
PRESENCE TRES FORTE
UN DECOR ASTUCIEUX
DU RIRE SUBTIL

Carmen Montreuil - Journal de Montreal

MARIE-MICHELE DESROSIERS
TROUBLANTE DE VERITE...
UNE PIECE POUR LES HOMMES ET
QUE LES FEMMES POURRONT
SAVOUER

Diane Massicotte - Bon Dimanche

UNE PIECE LEGERE... UNE COMEDIE
AMUSANTE... MARIE-MICHELE
DESROSIERS: QUELLE PRESENCE!
QUEL NUMERO!

Francine Grimaldi - CBF Benjour!

Mercredi 18 avril à 20h30. Auditorium Lavironde Polyvalente Ls.-J. Casault

BILLETS
EN VENTE:

Montmagny: Roger Blanchet et Nicole Arsénault
St-Paul: Accomodation Aline

L'Islet: Alain Boulay
St-Pamphile: Polyvalente

St-Marcel en avance

Résultat du 9 mars
Epicierie Blanchet de St-Marcel: 5
Patriotes de Ste-Félicité: 1
Dans la première partie de la ronde finale, l'Epicierie Blanchet de St-Marcel a défait les Patriotes de Ste-Félicité au compte de 5 à 1. Les compteurs pour St-Marcel furent: Jean Mercier assisté de Richard Caron, Rémi Pelletier et Germain Morin sans aide, Bertrand Bélanger assisté de Ghislain Bélanger et finalement, Alphonse St-Pierre assisté de Ghislain Bélanger et Bertrand Bélanger. Pour Ste-Félicité, Herman Jean assisté de Michel Dubé évitait le blanchissage de son équipe à huit secondes de la fin. L'Epicierie Blanchet de St-Marcel prend donc l'avance d'une partie dans cette série trois de cinq.
Les récipiendaires de la saison régulière 83-84
Le 25 février dernier, à l'aréna de St-Pamphile, lors de la confrontation La Pocatière VS L'Islet-Sud, avait lieu la remise des trophées pour la saison régulière 83-84 de la Ligue L'Is-

let-Sud. Voici donc les gagnants: L'équipe championne de la saison régulière: Carl Blais Artisan Armurier de St-Fabien. Meilleur gardien de la saison: Mario Lacroix du St-Fabien avec une moyenne de 1.00. Meilleur compteur de la saison: Michel Couette du St-Fabien avec 14 buts et 8 assistances pour un total de 22 points. Les joueurs les plus utiles pour chacune des équipes: pour St-Fabien: Michel Couette. Pour St-Marcel: Richard Thibault. Pour Ste-Félicité: Régis Chouinard et pour Tourville: Jean-Luc Joncas. Du côté des meilleurs défenseurs de chaque équipe: pour Tourville: Jean-Marie Joncas. Pour Ste-Félicité: Jean-Marie St-Pierre. Pour St-Marcel: Rémi Pelletier et pour St-Fabien: Richard Fortier. Félicitation à tous les gagnants.
Par la même occasion, étaient remis les trophées pour les performances individuelles de la confrontation La Pocatière VS L'Islet-Sud. Pour les gardiens de buts, les trophées al-

laient à Denis Chouinard du St-Louise et Mario Bouchard de La Pocatière avec des moyennes identiques de 0.75 pour la journée. Le meilleur compteur de la journée fut Gaétan Landry avec 2 buts et trois assistances. Réjean Ouellet pour la ligue La Pocatière et Michel Couette pour la Ligue L'Islet-Sud étaient nommés les joueurs les plus utiles de chaque ligue.
Sylvain Gagnon
Publiciste

Motel de la Plage égalise la série

Ligue de ballon sur glace Molson Montmagny. Lundi le 12 mars les Blues de Beaumont marquent leur deuxième but de la saison par l'entremise de Chantal Turgeon et de Marlène Asselon mais ce ne fut pas suffisant pour vaincre le Normand Construction. Les buts du Normand appartiennent à Lyne Proulx assistée de Julie Bernier, Josée Thibault assistée de Colombe Tremblay, Julie Bernier assistée de Josée Thibault et de Lyne Proulx, Luce Mercier assistée d'Andrée Dupont.

Dans la 2^{ème} rencontre le Bar Central remporte une 2^{ème} victoire

en série semi-finale contre le Réparation Electrique. Malgré une poussée tardive en fin de match de 2 buts Réparation Electrique fera face à l'élimination. Les buts des perdants Bertrand Couillard sans aide, Jules Simoneau assisté de François Bossé et de Jean Mercier. Pour le Central, l'offensive revient toujours aux 3 mêmes Jean-Marie Marois, Christian Martin et de Marc Rousseau. Christian Martin assisté de Jean-Marie Marois et de Yves Rousseau, Christian Martin assisté de Jean-Marie Marois et de Pierre David, Marc Rousseau assisté de Jean-Marie Marois.

Dans la 3^{ème} rencontre Mr Rasoir continue son élan victorieux en l'emportant 2 à 0 contre le Gueuleton de St-Jean Pour le Mr Rasoir Mario Thibault assisté de Roger Bois, Pierre Sanschagrin assisté de Bernard Gonthier à noter l'excellent travail des jeunes du Mr Rasoir en Marie Thibault et Roger Bois.
Dans la dernière rencontre le Motel de la Plage égalise les chances en l'emportant 3 à 1 contre la Clinique Vétérinaire. Pour la Clinique Normand Fortier assisté de Alain Létourneau et de Bertrand Dubé.

Pour le Motel de la Plage Marcel Gaudreau assisté de Jacques Deschamps et de Réjean Langlois. Marcel Gaudreau assisté de Jacques Deschamps et de Réjean Langlois. Gaétan Moreau assisté d'Alain Pelletier et de Martin Boulet. Une excellente rencontre pour le Motel de la Plage qui a pu regrouper toute son énergie et sa combativité pour remporter une victoire importante.
N'oubliez pas de venir assister à la suite des séries éliminatoires tout les lundis à l'aréna locale.
Germain Auger

CINEMA VIDEO CLUB
LOCATION DE: Magnétoscopes, Caméras vidéo, Consoles et jeux ATARI
248-1454

NOUVEAUTES DE LA SEMAINE:
Picture Music (musical)
Les yeux de la forêt (fantastique)
La balade des Dalton (Lucky Luke) Dessins animés
Héros d'Apocalypse (drame de guerre)
La guerre des otages (policier)
Filles de luxe (adulte)

Hall du cinéma Lafontaine

Sur présentation de ce coupon

4 Spéciaux à ne pas manquer

- Tous les mardis: 2 films pour 5,00\$ (pour membres seulement)
- Du lundi au jeudi: 2 films GRATUITS avec chaque location d'un vidéo (non-membres seulement)
- VIDÉO-CARTES: 30 films pour 75,00\$ (membres seulement)

1/2 CARTE DE MEMBRE 1/2 PRIX
Plus 1 laisser-passer double (Valeur de 9.00\$) pour le Cinéma Lafontaine. Valable jusqu'au 8 avril 84.

L'Alouette, c'est la place...

ROSBIF SUSPENDU
Viande à volonté
SAMEDI LE 24 MARS
Bar à salade inclus
Adultes 9,95\$
Enfants moins de 10 ans 6,95\$
Plus taxe et service
RESERVATIONS: 248-0880

BRUNCH METS CHAUDS ET FROIDS DIMANCHE LE 25 MARS
de 11 à 14 heures
Adultes 6,95\$
Enfants accompagnés des parents
Moins de 3 ans GRATUIT
Moins de 10 ans 3,50\$
Plus taxe et service

Savoureux plats aux fruits de mer. Fondue chinoise à volonté du lundi soir au vendredi soir

Cartes de crédit acceptées
A.E.M.C. - Visa

Salle de réception pouvant accommoder des groupes de 10 à 70 personnes

Soyez des nôtres!
RESTAURANT **L'ALOUETTE**

51 ouest Boul. Taché, Montmagny 248-0880

EN 3 DIMENSIONS
de l'érotisme comme vous n'en avez jamais vu!

3D 18 ANS Adultes

Mercredi 3\$

un Pensionnat très Spécial

AU MÊME PROGRAMME
ADOLESCENTES... BRULANTES!
NOELLE BELLAMI VALERI MARTIN ANDRE MILLER

Du 23 au 29 mars DEBUT: 7.30 HRES.
Cinéma Lafontaine 1
Ouvert 7 jours - Horaire 248-0155

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU RIRE DE 1983

Il est Tootsie...
Elle est Dustin Hoffman
Si seulement il pouvait le dire à la femme qu'il aime.

DUSTIN HOFFMAN Tootsie

Mercredi 3\$

ROY SCHEIDER TONNERRE DE FEU
MALCOLM McDOWELL CANDY CLARK

Il est là, quelque part... Un objet volant jamais vu... le Blue Thunder spécial.

ROY SCHEIDER TONNERRE DE FEU
MALCOLM McDOWELL CANDY CLARK

DU 23 AU 29 MARS
Tonnerre de feu: 7.00 hres.
Tootsie: 8.45 hres.

Cinéma Lafontaine 2
Ouvert 7 jours - Horaire 248-0155



Pierre Chabot



Jean-Paul Roy



Jeffrey Gaudreau



Huguette Lachance



Yvon Théberge



Yvon Desmeules



André Guillemette



Roland Pelletier
St-Jean Port-Joli

Essayez-donc une FORD, pour voir

Si vous ne l'avez pas encore fait, d'autres l'ont fait
et ont constaté la différence

En 1983* FORD est le 2ième plus grand vendeur au monde

Renault le 5ième
Chrysler le 10ième
American Motors le 23ième

En fait si tout le monde essayait les nouvelles Ford avant
d'acheter on ne parlerait plus de l'Industrie Automobile

on ne parlerait que de



Soyez d'avant-garde! Venez aujourd'hui nous voir!

On parlera de FORD ensemble...



Maintenant 2 places pour les essayer

CHABOT AUTO INC.
MONTMAGNY QUE.



Sortie 376 autoroute 20

248-0612

CHABOT AUTO INC.
ST-JEAN PORT-JOLI



579, rte de l'Eglise

598-9577

Roland Pelletier, représentant